

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021**

FB/TD/YB/ n° 2021/03

Objet de la délibération :

Remplacement d'un conseiller  
municipal au comité consultatif  
extra-municipal des sports

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoirs : 7

Votants : 24

(4 ne prennent pas part au vote)

Date de la convocation :  
Le 05 octobre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 11 octobre à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Etaient présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, BONNET Dominique, Marie-France DURAND, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, DOROL Dalila, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, Jean JOSEPH, MARCHAND Jean-Paul, DAVID Guy, ROYNEL Éric, BEULÉ Simone, AMELOT Thomas, Cécile COMBEAU, PICHARD Fabrice, Roland HAMARD

Excusés :

- EVENO Patricia, Pouvoir à Stéphanie RICHARD-DUHAMEL  
- Sylvie ROUZET, Pouvoir à ROYNEL Éric  
- DOKOUROFF Sonia, Pouvoir à HABEGGER Christine  
- CHARRIER Hélène, Pouvoir à DOROL Dalila (arrivée en cours de séance)  
- SAUTEUR Emmanuel, Pouvoir à AMELOT Thomas  
- Bruno ESTAMPE, Pouvoir à PICHARD Fabrice  
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à Roland HAMARD

Absente :

- CLAIREMBAULT Claire

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

VU l'article L2143-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2020/03 du 14 décembre 2020 portant constitution d'un comité consultatif extra-municipal des sports,

VU la lettre de démission du 25 août 2021 de Madame Anne PONCON, 7<sup>ème</sup> adjointe au Maire,

VU l'acceptation de la démission par Madame le Préfet en date du 06 septembre 2021,

CONSIDERANT que pour assurer le respect de la constitution du comité consultatif extra-municipal des sports telle qu'approuvée par la délibération du 14 décembre 2020, il y a lieu de remplacer Madame Anne PONCON.

Il est ainsi proposé à l'assemblée délibérante de remplacer Madame Anne PONCON par Monsieur Éric ROYNEL.

Sur l'exposé présenté, après en en avoir délibéré, le conseil municipal à la MAJORITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le remplacement de Madame Anne PONCON par Monsieur Éric ROYNEL.

Fait et délibéré à Epernon, le 11 octobre 2021.

Le Maire,

F. BELHOMME

  


Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.